



Montreuil, le 15 mai 2015

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
57700 - HAYANGE



N/Réf : BT/AT
N°128-15/05/2015

Monsieur le Maire,

Lors de la cérémonie à l'occasion des 70 ans de la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 à Hayange, une délégation CGT était présente.

Au cours du défilé, au moment où vous, Monsieur le Maire et les membres de la majorité municipale, êtes passés devant les militants de notre organisation syndicale, vous les avez regardés en prononçant distinctement le mot : « *pourriture* ».

Manifestement, cette injure était destinée aux personnes portant le badge CGT et cela devant témoins.

Ce comportement est indigne et inacceptable d'un premier magistrat d'une commune de la République.

Les représentants syndicaux étaient présents à cette commémoration pour toutes les victimes de la 2^{ème} guerre mondiale et particulièrement pour la mémoire des milliers de militants CGT qui ont connu la déportation, la torture et la mort en conséquence de leurs actes de résistance sous l'occupation allemande.

Le rôle important de notre organisation syndicale dans la Résistance est pourtant largement connu, notamment par les historiens. Vous avez incontestablement un grand travail de mémoire à accomplir.

La CGT dans son ensemble condamne avec fermeté de tels propos et exige des excuses de votre part.

Nous ne laisserons quiconque porter atteinte, directement ou indirectement, à la mémoire de nos camarades qui ont eu le courage de combattre le nazisme au prix de leur vie.

Nous vous assurons enfin que votre comportement ne fait que renforcer notre détermination à lutter contre l'extrême droite, ses idées et ses pratiques.

Dans l'attente, veuillez recevoir nos salutations.

Baptiste TALBOT

Secrétaire général de la Fédération CGT
des Services publics

Denis PESCE

Secrétaire Général
UD CGT Moselle